

## Communiqué de presse

### Monique Jérôme-Forget renie encore une fois sa parole

---

**Québec, le 30 novembre 2005** - Le 3 novembre dernier, dans le cadre d'un appel à l'intensification des négociations, la présidente du Conseil du Trésor, madame Monique Jérôme-Forget mentionnait : « Je suis personnellement disponible, et ce, en tout temps, pour rencontrer nos partenaires syndicaux et explorer avec eux des aménagements de règlement, toujours à l'intérieur du cadre financier ». « Frime et poudre aux yeux » de lancer le président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), monsieur Michel Gagnon qui, fort d'une démonstration d'un problème d'attraction et de rétention des ingénieurs de l'État a tenté, en vain, de rencontrer la Ministre.

Selon la Ministre, 450M\$ sont prévus dans le cadre financier du gouvernement pour amenuiser des problèmes d'attraction et de rétention du personnel. « La Ministre sait que nos revendications sont documentées » d'affirmer monsieur Gagnon. D'ailleurs, le gouvernement fédéral a déjà reconnu l'acuité de ce problème en versant à ses ingénieurs une prime d'environ 15% pour les retenir à son emploi.

Au Québec, il en va de même. Le taux de chômage est moins de 3,8% chez les ingénieurs alors qu'il est de 8,4% dans la population en général. La situation ne va que s'aggraver car des investissements massifs sont annoncés dans les prochaines années dans le domaine des infrastructures alors que les jeunes délaissent la profession d'ingénieurs.

À l'évidence, à très court terme, la demande de travail en génie va augmenter et le bassin d'ingénieurs au Québec va diminuer. On se dirige donc inévitablement vers une pénurie d'ingénieurs. Les autorités du ministère des Transports en sont conscientes. « La mauvaise gestion gouvernementale entraînera-t-elle une nouvelle pénurie comparable à celle des infirmières » de questionner le président de l'APIGQ ?

L'APIGQ est le syndicat qui représente tous les ingénieurs oeuvrant dans la fonction publique québécoise. Il compte 1150 membres dont la majorité est aux ministères des Transports et de l'Environnement ainsi qu'à la Commission de la santé et de la sécurité du travail.